



licenciement une semaine avant la fin période d'essai

Par **jooe**, le **14/04/2012** à **22:56**

Bonjour

J'ai été embauché dans une grande entreprise pour un poste de cadre le 6 décembre 2011 avec une période d'essai de 4 mois. Le 27 mars en fin de journée j'ai été convoqué chez mon responsable hiérarchique pour me dire qu'il a décidé de mettre fin à ma période d'essai sans que je puisse avoir la moindre justification et en contre-partie j'ai droit à une compensation de 1 mois de salaire.

Je veux savoir si cette décision est valable, sachant que la date limite pour me virer était dépassée et que j'ai pas eu un entretien pour comprendre les raisons qui ont motivés une telle décision.

Je veux aussi saisir la justice pour demander réparation. Pour cela je sollicite l'avis des professionnels du code du travail.

merci d'avance

Par **P.M.**, le **15/04/2012** à **10:06**

Bonjour,

La période d'essai de 4 mois commencée le 6 décembre 2011 devait se terminer le 5 avril 2012, en la rompant le 27 mars 2011, l'employeur était donc dans les temps, mais comme le délai de prévenance ne pouvait pas la prolonger, il a préféré vous l'indemniser en totalité, ce dont il avait la possibilité de toute façon...

L'employeur n'a pas à motiver et justifier la rupture de la période d'essai et aucune procédure n'est prévue...

Par **janus2fr**, le **15/04/2012** à **10:06**

Bonjour,

Embauché le 6 décembre avec une période d'essai de 4 mois, celle-ci se terminait le 5 avril. L'employeur met fin à la période d'essai le 27 mars, pourquoi dites-vous que la limite était passée ?

Edit : Je vois que PM a répondu en même temps ;)